

Livret régional Jeunes Ligue Sud PACA

Saison Benjamin Minime avril-septembre 2023

Commission Régionale Jeunes Ligue Sud PACA

Table des matières

Calendrier régional et national 2023	2
Challenge Equip' Athlé Minimes (U16) Régional 2022-2023 Ligue « SUD » Provence Alpes Côte d'Azur.....	3
Règlement général en date du 01/02/2023.....	3
Annexes : Epreuves et programme Equip'ATHLE Mi Régional 2023 :.....	8
Tri-Athlé Méditerranée 2023	9
Finale nationale des pointes d'or.....	14
Finale régionale des pointes d'or	15
Championnats Régionaux minimes individuels	17
Coupe de France Estivale des Ligues U16 / Stages régionaux	19
Inscription à l'Examen FEDERAL Jeune Juge	22
Candidature à l'examen de "Jeune Juge FEDERAL".....	22
Examens et sélections des Jeunes juges régionaux	23
Candidature à l'examen de "Jeune Juge Régional".....	23
Sélection des Jeunes Juges Minimes pour la Coupe de France	24
Challenge Benjamins Minimes Ligue Région Sud.....	25
Annexe : les tables de cotations.....	27

Pour toute question concernant les actions benjamins / minimes de la ligue : contactez la commission régionale des jeunes : crj@lapaca.fr

Calendrier régional et national 2023

Dates	Epreuves/Stages	Lieu	Qualifications
Samedi 6 mai	Equip' Athlé Régional	NICE	Par équipe sur inscription
Judi 18 Mai	Relais 800 200 200 800	Aubagne ?	Pas de minima
27-28 mai	Finale nationale Equip' Athlé	DREUX	Par équipe sur qualification
18 Juin	Régionaux MINIME PACA individuel	GAP	Au bilan
Samedi 1 ^{er} Juillet	Tri Athlé Méditerranée	MARSEILLE LUMINY	Sélection départementale
8-9 juillet	Finale nationale Pointes d'or	TOULON	Au bilan national (voir livret national)
8-9 juillet	Finale régionale Pointes d'or benj/min ?	NICE	Au bilan
12 et 13 juillet	Regroupement préparatoire à la coupe de France	ALBI	Sélection régionale : Le champion régional PACA individuel + complément de sélection au bilan régional.
Vendredi 14 juillet	Coupe de France Minime	ALBI	
Fin août	Stage régional élargi	ANCELLE	Sur minima
Septembre	Tour Automnal qualificatif Equip' Athlé	A définir	Par équipe sur inscription

Benjamin

Dates	Epreuves/Stages	Lieu	Qualifications
En mai	Equip' Athlé départemental	A définir par les comités	Par équipe sur inscription
Samedi 1 ^{er} Juillet	Tri Athlé Méditerranée	Marseille LUMINY A Confirmer	Sélection départementale
8-9 juillet	Finale régionale Pointes d'or	A déterminer	Au bilan
Septembre	Equip' Athlé Be	A définir	Par équipe sur inscription

Challenge Equip'Athlé Minimes (U16) Régional 2022-2023

Ligue « SUD » Provence Alpes Côte d'Azur



Règlement général en date du 01/02/2023

1. Nature de la Compétition

- 1.1. Le challenge Equip'Athlé est organisé conformément aux différents Règlements de la FFA.
- 1.2. La FFA délègue aux Ligues (qui peuvent déléguer aux Comités) l'organisation des tours qualificatifs selon le calendrier fixé par la CNJ.
- 1.3. La compétition comprend trois phases en amont des finales. En région « SUD » Provence Alpes Côte d'Azur il a été considéré que :
 - Les tours automnal et hivernal sont laissés à l'initiative des comités qui peuvent se rassembler.
 - Le tour printanier qualificatif sera réalisé pour 2023 le samedi 06 mai.
- 1.4. Un appel à candidature doit être fait. Pour la bonne tenue de la compétition, le club organisateur devra être connu au plus tard le Samedi 15 Mars 2023 et sera sur le site de ligue.

2. Participation

- 2.1. Seule la catégorie Minimes/U16 peut participer à ce tour qualificatif Régional en vue du Challenge National Equip'Athlé.
- 2.2. Chaque athlète participe au challenge de sa catégorie au 1^{er} septembre (pas de sur classement possible).

3. Challenges décernés

Un classement national virtuel sera effectué permettant d'honorer les meilleurs clubs à chaque phase du challenge Equip'Athlé.

Modalités d'organisation : se reporter au LIVRET Règlements de compétitions CNJ/U14-U16 2022-23 *MàJ 20 juillet 2022 Page 16*

4. Programmes

En annexes :

- a) Le registre des épreuves pour le programme du tour printanier figure en tableau en annexe.
- b) Le programme de la compétition du tour printanier figure également en annexe.
- c) Un lien de vérification des horaires pour le triathlon de chaque concurrent est disponible.

Un fichier d'engagement et de composition d'équipe sous format Excel utile aux dirigeants et mis en conformité pour Logica est téléchargeable sur le site FFA. Il devra être envoyé au secrétariat Technique de la ligue à Mandelieu pour traitement par la CSO.

5. Règlements de la compétition

Toutes les dispositions des règlements nationaux de compétition seront appliquées avec les précisions suivantes :

5.1. Composition des équipes :

- Un club peut engager une équipe en N1 et une autre en N2 mais seule celle engagée en N1 peut prétendre à la finale A nationale.
- Un club s'engageant dans un niveau de compétition (N1) ne peut pas basculer dans l'autre niveau (N2) en cours de compétition.
- Les clubs évoluant dans le Championnat de France des clubs, Elite ou N1 sont tenus de s'engager dans la division N1 de l'Equip'Athlé dès les premiers tours de compétition.
- Pour les autres, le choix reste libre de s'engager en N1 ou en N2 dès les premiers tours de compétition.
- Une équipe, « athlètes et/ou jeune juge », ne peut avoir plus d'un muté enregistré après le 1^{er} janvier.

Pour être classée, une équipe de **Minimes** se compose : de 4 athlètes au minimum de 2 filles et 2 garçons qui participeront obligatoirement au relais mixte.

Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 2 par sexe (elle sera de 1 par sexe pour la finale A).

Une équipe peut présenter un Jeune juge des catégories benjamins ou minimes.

→ Pour tous les tours, la composition d'équipe devra être déposée avant le début de la compétition

→ Aucun remplacement n'est autorisé dès que la compétition a débuté

→ La composition d'équipe peut être modifiée entre les tours

→ La composition du relais doit être déposée 45 minutes avant l'épreuve.

→ Lors des tours qualificatifs, si une équipe présente plusieurs relais, le meilleur relais sera retenu dans les points de l'équipe.

5.2. Participations individuelles

- Les athlètes disputent au plus un triathlon :

Il est du ressort des organisateurs de vérifier le respect de la conformité des Triathlons pour chacun des tours.

- Si une erreur est détectée après la compétition, le non-respect du règlement des Triathlons entraînera l'annulation de la meilleure des 3 cotations.

- Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles, au relais 4 x 60 mètres mixte.

- Si une erreur est détectée après la compétition, le non-respect de cette clause entraînera pour l'équipe le remplacement de la meilleure performance par la suivante.

- Si l'athlète minime ne participe qu'à 2 épreuves : il a

interdiction de disputer 2 courses de la même famille (Sprint / Haies / ½ fond-Marche)

Triathlon MINIMES MI/U16	
<u>GÉNÉRAL</u>	1 course + 1 saut + 1 lancer
<u>ORIENTÉ</u>	
Sauts	2 concours de Sauts a/ + 1 course
Lancers	2 concours de Lancers b/ + 1 course
Courses	2 courses (de familles c/ différentes*)
Famille A demi-fond, marche	
Famille B, Sprint	+ 1 concours
Famille C Haies	
<u>GÉNÉRAL</u>	1 course + 1 saut + 1 lancer
<u>ORIENTÉ</u>	
Sauts	2 concours de Sauts a/ + 1 course
Courses	2 courses (de familles b/ différentes*)
Famille A marche	
Famille B, Sprint	+ 1 concours
Famille C Haies	

- Si une erreur est détectée après la compétition, le non-respect de cette clause entraînera pour l'équipe l'annulation de la meilleure des 2 cotations.

6. Règlements techniques des épreuves

6.1. Concours et Courses

- Lancer et Sauts horizontaux : **4 essais par athlète**.
- Hauteur et Perche : **8 essais** maximum par athlète.
- Si le 8^{ème} essai est réussi, il est accordé un seul essai à chaque hauteur supérieure jusqu'au premier échec.
- Les montées de barres ne peuvent pas être établies systématiquement en fonction des tables de cotation. Elles ne suivront donc pas les cotations de la table.
- Un seul tour par épreuve de courses.

6.2. Relais mixte

- La composition du relais est obligatoirement de 2 garçons et 2 filles
- L'ordre de transmission est laissé à l'initiative des équipes.

6.3. Cotations

- Les performances des athlètes sont cotées à la table en vigueur à la date du tour concerné (disponible en ligne sur le site FFA).
- Un abandon (AB/DNF), ou une performance nulle (NM) dans une épreuve individuelle, une disqualification (DQ) entraîne une cotation de 1 point.
- Un carton jaune d'un juge arbitre (pour comportement anti sportif) entraîne une pénalité de 10 points (sauf ceux attribués en vertu du RT 16.5).
- Cotation des relais à la table
 - Pour les Minimes/U16, le règlement FFA s'applique sans la disposition particulière.

6.4. Totalisation des cotations pour l'équipe pour les Tours automnal, hivernal et printanier

6.4.1. Tours automnal et printanier :

- Pour le classement N1 toutes les épreuves comptent, soit une seule performance (Fille ou Garçon) dans chacune des 15 épreuves (Minimes) plus le relais.
- Pour le classement N2 : dans chaque groupe d'épreuves, on retire l'épreuve qui a la moins bonne cotation :
 - « sauts », « lancers », « sprint/haies » et « ½ fond/marche » pour les minimes,
- En minimes, pour établir le classement :
 - 16 performances sont prises en compte pour le classement N1 ;
 - 12 performances sont prises en compte pour le classement N2 ;
 - S'y ajoutent les points de jeune juge selon la cotation indiquée
- L'absence de cotation dans un groupe d'épreuves n'est pas éliminatoire.
- Les équipes ex aequo seront départagées par le temps réalisé dans l'épreuve de Relais.

6.4.2. Tour hivernal :

- Pour le classement N1 toutes les épreuves comptent, soit une seule performance (Fille ou Garçon) dans chacune des 8 épreuves.
- Pour le classement N2 dans chacun des 2 groupes d'épreuves, on retire l'épreuve qui a la moins bonne cotation : « sauts » et « courses et lancers » (50m/50mhaies/marche/poids).
- S'y ajoutent les points de jeune juge selon la cotation indiquée
- L'absence de cotation dans une famille n'est pas éliminatoire.

7. Jeunes juges

- 7.1. Chaque équipe peut présenter un jeune juge, et un seul, titulaire d'une licence FFA (compétition ou encadrement) des seules catégories Benjamins/U14 et Minimes/U16 sans qu'il soit obligatoirement de la même catégorie que son équipe.
- 7.2. Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge sera crédité de :
- 5 pts pour un jeune juge non certifié ;
 - 20 pts pour un jeune juge certifié départemental ;
 - 30 pts pour un jeune juge certifié régional ;
 - 40 pts pour un jeune juge certifié national.
 - A la condition que la certification ait été enregistrée dans le SIFFA au moins 48 h avant le début de la compétition.
- 7.3. Le Jeune Juge fera partie du Jury et devra officier réellement du début à la fin de la compétition.
- 7.4. Il ne peut de ce fait participer et marquer des points comme athlète lors de ce tour.
- 7.5. Un tour de compétition concerne la catégorie de l'Équip'Athlé.
- 7.6. Le Jeune Juge doit figurer sur les résultats de l'équipe pour permettre sa comptabilisation.

8. Qualifications aux finales A et B

- 8.1. Pour être qualifiée, une équipe doit avoir participé au tour automnal et au tour qualificatif de printemps
- 8.2. Trente-six équipes par type de classement (N1 ou N2) seront qualifiées pour la finale nationale Jean-Paul Bourdon
- 8.3. La qualification des équipes pour la finale nationale Jean-Paul Bourdon s'effectue au niveau régional :
- ✓ Pour chaque Ligue le premier club du tour printanier est automatiquement qualifié pour la finale nationale Jean-Paul Bourdon dans c

Examen Jeune Juge Régional		Concours									
Courses		Concours									
Horaires		Horaires	Longueur	Triple	Hauteur A	Hauteur B	Perche	Poids	Disque	Javelot	Marteau
10h00	3000m Marche MiF/MiM N1 & N2	11h00	MiF Grp A	MiM Grp A	MiF	MiM	MiM	MiF	MiM	MiF	Mi TTC 3kg MiF 4kg MiM
10h30	Relais 4x60m N1 & N2							3kg	1kg	500g	
13h00	120m MiM N1 & N2	12h40	MiF Grp B	MiM Grp B							
13h15	80m MiM N1 & N2										
13h40	200 mH MiM (0,76)	13h20						MiM	MiF	MiM	
13h50	200 mH MiF (0,76)							4kg	800g	600g	
14h00	100mH MiM (0,84) TT Eqp N1+N2	13h50			MiM						
14h15	80mH MiF (0,76) TT Eqp N1+N2										
14h45	80m MiF N1 & N2	14h40	MiM Grp A	MiF Grp A							
15h00	120m MiF N1 & N2	15h20				MiF	MiF				
		15h30									
		16h20	MiM Grp B & Rattrapage MiF	MiF Grp B & Rattrapage MiM							
18h10	1000m MiM N1 & N2	16h50						Rattrapage	Rattrapage	Rattrapage	
18h20	1000m MiF N1 & N2							MiF/MiM	MiF/MiM	MiF/MiM	
18h30	2000m MiM N1 & N2										
18h40	2000m MiF N1 & N2										
Triathlon liste au choix		Horaires									
120m MiF eqp. N1 & N2		15H00 - 15H15									
hauteur MiF A		11H00 - 12H40									
Perche MiF		15H20 - 17H20									

hacun des deux challenges : N1 et N2

- ✓ En cas d'ex aequo dans une Ligue, c'est la performance du relais 4x60 m mixte qui départagera.
 - ✓ La CNJ complète la liste des qualifiés en comparant au plan national les totaux des équipes premières des clubs non qualifiées directement.
- 8.4. En 2023, il n'y aura pas de Finales B Régionales sur la ligue « SUD » en raison de l'organisation des finales A prévues en ligue « SUD ».

9. Organisation et Calendrier

9.1. Organisation des tours régionaux

- La participation au tour automnal est obligatoire pour une équipe qui souhaite se qualifier à la phase finale, dans le niveau choisi, N1 ou N2.
- Il appartient à chaque Ligue de valider et de faire respecter le calendrier des phases régionales du challenge Équip'Athlé.
- Les tours en plein air peuvent se dérouler sur deux jours afin de permettre des durées de compétition aussi brèves que possible mais il n'y a qu'un seul classement pour l'ensemble des deux journées.
- Les tours hivernaux peuvent se dérouler sur un stade (extérieur).
- Le programme des deux journées est laissé à l'initiative des organisateurs en fonction des disponibilités (notamment des stades) mais devra respecter le règlement sur le total des deux journées pour la participation au Challenge National Équip'Athlé.
- Le classement national sera affiché sur le site fédéral pour chaque tour.
- Pour la saison 2022-23, la période d'organisation des phases régionales sera fixée comme suit :
 - Le tour automnal s'étend du 1^{er} septembre au 31 octobre 2022 inclus,
 - Le tour hivernal s'étend du 1^{er} novembre 2022 au 19 mars 2023 inclus,
 - Le tour printanier s'étend du 20 mars au 14 mai 2023 inclus,

9.2. La finale nationale Jean-Paul Bourdon sera organisée les 27 et 28 mai 2023 (week-end de la Pentecôte),

Annexes : Epreuves et programme Equip'ATHLE Mi Régional 2023 :

REGISTRE DES ÉPREUVES		REGISTRE DES ÉPREUVES ÉQUIP'ATHLÉ Hiver				
MINIMES U16						
GROUPE D'ÉPREUVES	ÉPREUVE	GROUPE D'ÉPREUVES	ÉPREUVES F	ÉPREUVES M	N1	N2
SPRINT - HAIES	80m	COURSES - LANCERS	50m	50m	1	3
	120m		50m haies	50m haies	1	
	80m haie		3000m marche	3000m marche	1	
	200m haie		Poids (3kg)	Poids (4kg)	1	
DEMI - FOND MARCHÉ	1000m	SAUTS	Hauteur	Hauteur	1	3
	2000m		Perche	Perche	1	
	3000m ma		Longueur	Longueur	1	
SAUTS	Hauteur		JEUNE JUGE	Triple saut	Triple saut	
	Perche	Jeune Juge		1		
	Longueu	Total Cotations U16			9	7
LANCERS	Triple saut	Triple saut	1		3	
	Poids (3kg)	Poids (4kg)	1			
	Disque (800g)	Disque (1kg250)	1			
	Marteau (3kg)	Marteau (4kg)	1			
	Javelot (500g)	Javelot (600g)	1			
RELAIS	4x60m MIXTE		1		1	
JEUNE JUGE	Jeune juge		1		1	
Total Cotations U16			17		13	

NB : En 2023 le tour régional prévu le 6 mai, s'il ne peut avoir lieu, il sera reporté au lundi 13 mai

- Les clubs engageront leurs relais avant la compétition : La composition des relais devra être confirmée au plus tard 45 minutes avant l'heure prévue du relais.

Lien pour accéder à l'outil de vérification des horaires des épreuves de triathlon

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1euA0PcTgk1GfDgnDYPHezhZmuz_steBtYVnAfgDm6O0/edit?pli=1#gid=0

Tri-Athlé Méditerranée 2023

Préambule

Les objectifs du TRI ATHLÉ MEDITERRANEE sont :

- Proposer aux benjamins, et minimes une compétition d'inter-comités, sur la base d'une sélection départementale en fin de saison.
- Affirmer le caractère ludique de l'athlétisme dans un esprit collectif
- Valoriser tous les jeunes juges, par une reconnaissance de leur participation
- Créer des liens sportifs de compétitivité entre les jeunes

Participations

TRI ATHLÉ SUD concerne les athlètes des catégories benjamines, benjamins, minimes filles et minimes garçons licenciés FFA compétition.

Les sélections sont à la charge de chaque comité.

Chaque athlète engagé participe à la compétition dans sa catégorie (Il est interdit de surclasser les athlètes).

Règlements

Le programme de la compétition pourra être modifié, à tout moment, par décision du directeur de compétition et/ou du juge arbitre si nécessaire.

1. RECOMPENSES DECERNEES

1.1. Classements des équipes benjamins

- ✓ 3 premiers comités catégorie benjamines
- ✓ 3 premiers comités catégorie benjamins

1.2. Classements des équipes minimes

- ✓ 3 premiers comités catégorie minimes filles
- ✓ 3 premiers comités catégorie minimes garçons

1.3. Classement général des comités

- ✓ 3 premiers comités sur le total de points de l'ensemble des 4 catégories (BEF, BEM, MIF, MIM)

2. REGLEMENTS TECHNIQUES DES EPREUVES

L'organisation sportive de cet évènement se base sur les dispositions des règlements des compétitions dictés par la FFA et de la CNJ formule de l'Équip'Athlé qui seront appliquées avec les précisions suivantes :

Tous les athlètes et jeunes juges devront avoir un maillot aux couleurs de leur comité respectif. Un brassard sera remis aux jeunes juges, pour les distinguer dans leur fonction.

Un défilé inaugural sera fait par l'ensemble des équipes par un tour de stade avec leurs fanions et drapeaux. Tambours, Trompettes et cornes de brume seront acceptées.

L'animation de la compétition sera assurée entre-autres par les membres de la commission jeune.

2.1. Composition des équipes

- ✓ Chaque comité pourra constituer 4 équipes comme suivant :
 - Une équipe benjamines composée de 6 à 8 athlètes + un(e) jeune juge
 - Une équipe benjamins composée de 6 à 8 athlètes + un(e) jeune juge
 - Une équipe minimes filles composée de 6 à 8 athlètes + un(e) jeune juge
 - Une équipe minimes garçons composée de 6 à 8 athlètes + un(e) jeune juge

- ✓ La composition des équipes devra être envoyée au plus tard le Jeudi 22 juin 2023.
- ✓ Confirmation des engagements le jour de la compétition jusqu'à 45 minutes avant la 1^{ère} épreuve.
- ✓ Aucun remplacement au sein des équipes n'est autorisé dès que la compétition a débuté.
- ✓ Les équipes de relais peuvent être modifiées jusqu'à 1h avant le départ du premier relais.

2.2. Participation individuelle

- ✓ Les athlètes disputent au plus un triathlon défini comme suivant :
- ✓ Benjamin(e)s : un triathlon libre (une course, un saut et un lancer).
- ✓ Minimes : Concernant les compétitions Minimes, organisées sous forme d'épreuves Individuelles, la limitation de participation est fixée comme suit :
 - Deux courses maximum dans la même journée (hors relais courts) ;
 - Si l'une des épreuves est supérieure à 200m, la seconde épreuve devra être inférieure ou égale à 200m.
 - un triathlon libre (une course, un saut et un lancer)
 - ou un triathlon Orienté avec : une course et deux concours
 - ou un triathlon Orienté avec : 2 Course et un concours. Attention si 2 courses au choix, elles doivent être de famille différente, sprint, haies, ½ fond ou marche athlétique).
- ✓ Chaque athlète, en plus de ses épreuves individuelles, peut participer au relais.
- ✓ Le nombre de participants d'une équipe sur une même épreuve est limité à 3. Le non-respect de cette clause entraînera pour l'équipe la prise en compte de 2 performances au plus pour cette épreuve.

Le non-respect du règlement des triathlons entraînera l'annulation de la meilleure des 3 cotations.

- ✓ Si l'athlète participe à uniquement à 2 épreuves :

Pour le Benjamin(e)s : 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer

Pour les Minimes : interdiction de disputer 2 courses.

Le non-respect de cette clause entraînera pour l'équipe l'annulation de la meilleure des 2 cotations concernées.

- ✓ Chaque athlète participe aux épreuves dans sa catégorie et dans le respect du programme de la compétition. Des rattrapages d'épreuve seront possibles pour les concours de minimes sauf hauteur et perche.

2.3. Nombre d'essais

- ✓ Longueur, triple-saut et lancers : 4 essais par athlète.
- ✓ Hauteur et Perche : pas de limitation du nombre de saut par athlète. (Dérogation au règlement Equip-Athlé).

2.4. Jeunes juges

Chaque équipe doit présenter un jeune juge titulaire d'une licence FFA (compétition, encadrement ou loisir) des seules catégories benjamin(e)s et minimes, sans qu'il soit obligatoirement de la même catégorie que son équipe.

Afin de valoriser la présence d'un jeune juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un jeune juge sera crédité de :

- 5 points pour un jeune juge non certifié
- 20 points pour un jeune juge certifié départemental
- 30 points pour un jeune juge certifié régional
- 40 points pour un jeune juge certifié national

Un examen de jeune juge régional sera proposé aux candidats le matin avant la compétition.

Les demande de candidature à cet examen devront être faites 8 jours avant, avec l'imprimé adéquat téléchargeable sur le site de la ligue.

Pour ceux qui auront réussi l'examen, le titre de jeune juge régional sera remis en fin d'épreuve et les points comptabilisés dans le classement.

- ✓ Le jeune juge doit avoir réellement officié (et ne peut de ce fait marquer des points comme athlète) et figurer sur le résultat de l'équipe pour permettre sa comptabilisation.

3. REGISTRE DES EPREUVES :

FAMILLES	Catégories			
	MiF	MiM	BeF	BeM
SPRINT	80m		50m	
	120m			
HAIES	80m haies (0,76)	100m haies (0,84)	50m haies (0,65)	
	200m haies (0,76)			
DEMI - FOND MARCHE	1000m		1000m	
	2000m			
	3000m marche		2000m marche	
SAUTS Verticaux	Hauteur		Hauteur	
	Perche		Perche	
SAUTS Horizontaux	Longueur		Longueur	
	Triple saut		Triple saut	
LANCERS Translation	Poids (3kg)	Poids (4kg)	Poids (2kg)	Poids (3kg)
	Javelot (500g)	Javelot (600g)	Javelot (400g)	Javelot (500g)
LANCERS Rotation	Disque (800g)	Disque (1kg250)	Disque (600g)	Disque (1kg)
	Marteau (3kg)	Marteau (4kg)	Marteau (2kg)	Marteau (3kg)
Relais	RELAIS 4x60m MIXTE		RELAIS 4x60m MIXTE	

4. COTATIONS

4.1. Les Performances

Les performances des athlètes sont cotées selon la table de cotation des jeunes en vigueur disponible en ligne sur le site FFA.

4.2. Cas d'abandon ou de performance nulle

Dans cette situation au cours d'une épreuve individuelle cela entraîne une cotation de 1 point.

4.3. Une disqualification

Si disqualification dans une épreuve individuelle entraîne une cotation de 0 point.

4.4. Cotation des relais à la table :

Les relais Mixtes sont autorisés.

Pour les Benjamins, les dispositions suivantes s'appliquent :

- ✓ Une faute entraîne le retrait de 5 points à la performance réalisée
- ✓ Deux ou trois fautes entraînent la cotation de 2 points
- ✓ Un abandon entraîne la cotation d'un point.

Nota : Il est donc important de toujours enregistrer le temps d'une équipe ayant terminé le relais.

Pour les Minimes, le règlement FFA s'applique sans les dispositions particulières précédentes.

4.5. Totalisation des cotations pour l'équipe

Les épreuves sont réparties en 7 familles :

- ✓ vitesse (50m Be / 80m et 120m Mi),
- ✓ haies (50m haies, 80m haies, 100m haies et 200m haies),
- ✓ demi-fond/marche (1000m, 2000m, 3000m, 2000m marche et 3000m marche),
- ✓ sauts de distance (longueur et triple saut),
- ✓ sauts avec barre (perche et hauteur),
- ✓ lancers en translation (poids et javelot),
- ✓ lancers en rotation (disque).

Pour établir le classement par équipes, 12 performances (la meilleure performance de chaque famille, les 4 meilleures performances suivantes et celle du relais) et les points apportés par le jeune juge sont pris en compte.

L'absence de cotation dans une famille n'est pas éliminatoire.

5. CONTROLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage peut être réalisé, conformément aux procédures de contrôle antidopage de la FFA prévues pour les athlètes mineurs. (Analyses d'Urine) Le club organisateur doit prévoir les installations et officiels prévus pour ce cas.

6. 5. JURY

Afin de garantir un déroulement harmonieux de la compétition, chaque comité engagé devra fournir 4 à 6 officiels qualifiés hors jeunes juges (qualification(s) à jour de validité).

En dessous de 4 officiels présentés, une pénalité de 30 points sera enlevée au classement général du comité par officiel manquant.

FIN 10H30 CONFIRMATIONS
 10H45 Cérémonie d'Ouverture
 11H30 Mise en place du Jury

TRI ATHLE DE LA MEDITERRANEE
Le Samedi 1 Juillet 2023 au stade de Luminy à Marseille



COURSE			LANCER				SAUT				
Heure	Épreuve	Compétition	Heure	Poids 1 & 2	Javelot 1 & 2	Marteau	Disque	Longueur 1 & 2	Triple Saut 1	Hauteur 1	Perche
12H	200 haies (0,76)	MIF	12H	BEM	BEM	BEF/MIF	BEM	BEF	BEF	BEF	BEF/MIF
12H10	200 haies (0,76)	MIG									
12H20	100 haies (0,84)	MIG									
12H40	80 haies (0,76)	MIF									
13H00	50 haies (0,65)	BEF									
13H15	50 haies (0,65)	BEG									
13H40	50m	BEF	13H30	MIF	MIF		MIF	MIM	MIM	MIM	
14H00	50m	BEG									
14H20	80m	MIF									
14H40	80m	MIG									
PAUSE											
15H30	120m	MIF	15H30	BEF	BEF	BEM/MIM	BEF	BEM	BEM	BEM	BEM/MIM
15H45	120m	MIG									
16H00	1000m	BEF									
16H15	1000m	BEG									
16H45	1000m	MIF									
16H55	1000m	MIG	17H00	MIM	MIM		MIF	MIF	MIF	MIF	
17H05	2000m	MIF									
17H15	2000m	MIG									
17H30	Marche	BEF BEM /									
17H50	Marche	MIF MIM	18H	Fin des concours				Fin des concours			
	Relais 8 X 200 m Mixtes BE/MI	BEG BEF / MIF MIM									

*Echauffement 30 minutes avant l'heure du concours



Finale nationale des pointes d'or

La compétition se déroule à Toulon le WE du 8 et 9 juillet 2023.

Toutes les infos à venir sur le site de la FFA ici :

<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=5255>

Finale régionale des pointes d'or

Règles de participation aux pointes d'or régionales du 09 juillet 2023

Participations : les 50 premiers athlètes au bilan triathlon en plein air 2023 des catégories BEF, BEM, MIF et MIM licenciés dans les clubs de la région Sud PACA (hors athlètes minimes qualifiés pour la Finale Nationale).

Triathlon benjamins : triathlon général (une course, un saut et un lancer).

Triathlon minimes : triathlon général (une course, un saut et un lancer) ou triathlon orienté (une course et deux concours ou deux courses de familles différentes et un concours). Les minimes doivent obligatoirement réaliser les concours de hauteur, longueur, perche et triple saut avec leur catégorie. Pour les MIF, en cas de deux concours prévus en même temps (saut et lancer ou deux lancers), l'un des deux concours (lancer) est effectué avec les MIM ; et inversement pour les MIM.

Concours : 4 essais (sauf pour hauteur et perche : élimination après 3 échecs consécutifs).

Engagements des athlètes avant le Mercredi 5 juillet 2023 20h (sur le site de la Ligue (ou du Comité 06) : la liste des athlètes qualifiés est publiée sur le site et les clubs confirment les participations.

Confirmation des engagements sur place possibles jusqu'à 10h30 (10h00 pour les participants aux épreuves de marche).

Récompenses : Podiums à partir de 18h00 ; titres individuels au classement triathlon (1^{re} et 2^e années de chaque catégorie).

Jury : engagements des juges avant le Mercredi 5 juillet 2023 20h via le formulaire établi par le Comité 06 qui sera transmis aux clubs. Convocation du jury des courses à 9h30 et du jury des concours à 10h15.

COURSES										
		Hauteur	Longueur		Perche	TripleSaut		Poids	Javelot	Disque/Marteau
10h30	2000m Marche BF/BG 3000m Marche MF/MG									
11h00	200m haies (0,76) MF/MG									
11h15		BF	BF	11h15	BF	BF	11h15	BG	BG	BG
11h30	80m MF									
11h45	80m MG									
12h00	120m MF									
12h15	120m MG									
12h45	80m haies (0,76) MF	12h45	BG	BG	12h45	BG	BG	12h45	BF	BF
13h15	100m haies (0,84) MG									
14h45	50m haies BF	14h45	MF	MG	14h00	MG	MF	14h45	MF	MF
15h15	50m haies BG									
15h45	50m BG									
16h15	50m BF				16h00	MF	MG			
16h45	1000m BF	16h45	MG	MF				16h45	MG	MG
17h00	1000m BG									
17h30	2000m MF et MG									
17h45	1000m MG									
18h00	1000m MF									

Qualifications et engagements voir livret régional jeune [ici](#)

Championnats Régionaux minimes individuels

Cette compétition se veut être une grande fête de l'athlétisme minime de la région Sud PACA. Une attention toute particulière sera donnée quant à son habillage (podiums...) et à son animation.

Cette compétition sera la principale compétition estivale regroupant tous les meilleurs minimes individuels de la ligue sud. Cette compétition permet de décerner les titres individuels minimes dans chaque spécialité.

Un examen de jeune juge régional est organisé en début de programme.

Les titres décernés :

Un titre individuel dans toutes les disciplines individuelles estivales minimes (pas de titre en triathlon). 3 titres de relais seront décernés : 4x60m féminin, 4x60m masculin et un 4x200m mixte d'animation (dont les résultats ne seront pas mis en ligne car cette dernière épreuve ne figure pas au registre des épreuves officielles minimes).

Conditions de participation :

Les athlètes seront qualifiés à partir du bilan régional 2023 (salle et plein air) allant jusqu'au dimanche précédent la compétition.

Les clubs devront confirmer la participation des athlètes qualifiés en respectant le quota suivant : les athlètes pourront participer **au maximum à 3 épreuves** selon les règles des triathlons en vigueur au niveau national. Chaque athlète ne pourra prendre part qu'à un seul relais (soit le 4x60m, soit le 4x200m mixte).

Des demandes de qualification exceptionnelles pourront être faites avec des performances proches des minimas ou des performances réalisées en 2022. Ces demandes seront étudiées en fonction des places disponibles.

Attention, il n'y a pas de concours ou d'essai de rattrapage : il est conseillé à l'athlète de bien choisir ses épreuves pour qu'elles ne se déroulent pas en même temps.

Règles spécifiques :

- Deux finales seront mises en place pour les sprints sur 80m, 120m et haies hautes (Finales B, puis A) avec les 16 meilleurs temps. Les podiums individuels seront décernés grâce à la finale A. Les séries en sprint et les finales directes pour les épreuves disputées à partir du 200m haies seront constituées par niveau grâce aux performances d'engagement.
- Pas de limitation de nombre d'essais en hauteur et perche. Les premières barres sont fixées sur les horaires ;
- 3 + 3 essais (pour les 8 meilleurs) pour tous sur les concours ;
- Les clubs engageront leurs relais sur place : La composition des relais devra être déposée au minimum une heure avant l'heure prévue du relais.

Minimas par épreuve :

Minimas régionaux individuels PACA 2023		
Filles	Epreuves	Garçons
11"40	80m	10"40
17"20	120m	15"80
3'30''	1000m	3'04''
8'10''	2000m	7'10''
Pas de minimas	3000m marche	Pas de minimas
14"20	80mH/100mH	16"80
37"00	200mH	34"00
4m70	Longueur	5m40
9m70	Triple saut	10m70
1m48	Hauteur	1m60
2m10	Perche	2m70
23m00	Javelot	34m00
8m60	Poids	9m80
22m00	Disque	27m00
29m00	Marteau	20m00
Pas de minimas	4x60m	Pas de minimas
Pas de minimas	4x200 Mixte	Pas de minimas

9h30 Ouverture du secrétariat - Mise en place du Jury 10h30

	Courses		Hauteur	Perche		Triple Saut	Longueur		Poids	Javelot		Disque	Marteau
11H00	Relais 4x60m MIM										11h00	MIM	
11h15	Relais 4x60m MIF												
		11H30	MIF										
11H45	200m Haies MIM		1ère barre				MIM	11H45					
12H00	200m Haies MIF		1m30	MIF	12H00		Sautoir A			MIM	12h15		
12H30	100m Haies MIM 0,84 séries			1ère barre									
12H50	80m Haies MIF 0,76 série			1m70									
					13H00	MIM							
						Sautoir B				MIF	13H45		
13H55	80m Haies MIF 0,76 finale	14H00	MIM					MIF	14H00	MIM			
14H15	100m Haies MIM 0,84 Finale							Sautoir A					
14H30	80m MIF Séries		1ère barre										
14H55	80m MIM Séries		1m40										
15H20	120m MIF Séries			MIM	15h00								
15H45	120m MIM Séries												
16H10	80m MIF Finale			1ère barre					16H00	MIF			
16H20	80m MIM Finale			1m90	16h15	MIF							
16H30	120m MIF Finale					Sautoir A							
16H40	120m MIM Finale												
17H00	1000m MIF Finales										17h15		
17H15	1000m MIM Finales												MIF + MIM
17H30	2000m MIF												
17H45	2000m MIM												
18H00	3000m Marche MIF/MIM												
18H25	Relais 4x200m Mixte												

Conditions de participations : Voir livret CRJ 2023 (notamment en ce qui concerne les minimas de qualification).

Le mardi 6 juin 2023 diffusion des pré-qualifiés et ouverture du module de qualifications exceptionnelles.

Confirmations et demande de Qualification Exceptionnelle à faire sur le site de La Ligue avant le 12 juin 2023 23h59.

Diffusion des qualifiés définitifs le 15 juin 2023.

Coupe de France Estivale des Ligues U16 / Stages régionaux

Cette compétition nationale regroupe l'ensemble des Ligues du territoire pour une confrontation U16 par équipes de Ligue.

L'édition 2023 aura lieu à Albi le vendredi 14 juillet.

Toutes les infos concernant cette compétition nationale se trouvent ici :

L'équipe est constituée des meilleurs minimes de la ligue Sud (deux athlètes par épreuve). La sélection est faite sous la responsabilité de la Commission Régionale Jeune.

Le champion régional de chaque discipline sera automatiquement sélectionné pour cette compétition. Une première sélection sera communiquée dans la semaine suivant le championnat Régional. Un complément de sélection (2^{ème} titulaire) sera fait autour du 4 juillet en fonction des bilans régionaux.

3 jeunes officiels fédéraux (minimes) de la ligue seront sélectionnés.

La délégation complète se regroupera le 12 juillet pour le départ du collectif en Autocar vers Albi. Le retour se fera après la fin de la compétition dans la nuit du 14 au 15 juillet. Les frais de déplacement collectif, de restauration et d'hébergement seront à la charge de la ligue, du repas du mardi soir au repas du jeudi soir pendant le retour.

Chaque athlète devra avoir signé un engagement du respect des règlements mis en place par l'encadrement sur la totalité du séjour. Ce document devra avoir été envoyé à l'adresse qui sera indiquée au moment de la confirmation de la participation.

Les entraîneurs qui souhaiteraient se joindre à l'encadrement pourront contacter le CTS coordonnateur Hervé Barloy.

Voici les classements de la Ligue lors des dernières éditions :

Coupe de France Estivale des Ligues 2021 : **MIF : 1^{ère} – MIM : 8^{ème} Classement Mixte : 6^{ème}**

Coupe de France Estivale des Ligues 2022 : **MIF : 7^{ème} – MIM : 3^{ème} Classement Mixte : 6^{ème}**

STAGE HORIZON : 21 au 26 Août 2023 à ANCELLE – GAP

Le stage Horizon fait partie du plan Fédéral de suivi détection et accompagnement de la catégorie U16. Il est organisé dans chaque Ligue à la période estivale, et se situe à la transition entre l'Athlé pour tous et le haut niveau. Il constitue avec le stage régional d'Avril, le premier échelon de la détection des forts potentiels, et prépare le passage vers l'Athlétisme de haute performance.

Le programme du stage mêle des séances d'entraînements axées sur les fondamentaux et les bases techniques, des sports de nature, et des séquences d'informations sur le haut niveau en Athlétisme.

L'encadrement est constitué de un à deux cadres techniques de la fédération, ainsi que des cadres de l'équipe technique régionale spécialistes de l'Athlé Jeunes.

La sélection pour ce stage passe par la réalisation au cours de la saison des standards (minima) fixés par la Fédération et que vous retrouvez ci-dessous.

Les athlètes qui réalisent un minima sont automatiquement invités par mail, à participer au stage Horizon.

Minima Fédéraux STAGE HORIZON 2023 :

GARÇONS	GRILLE MINIMES	FILLES
9''45	80m	10''40
13''90	120m	15'40
2'42''00	1000m	3'04''00
6'05''00	2000m	6'57''00
	80m Haies	12''14
13''95	100m Haies	
27''85	200m Haies	30''90
1m80	Hauteur	1m60
3m80	Perche	3m00
6m25	Longueur	5m36
12m80	Triple Saut	11m10
13m45	Poids	11m30
38m80	Disque	33m00
42m50	Marteau	39m90
47m00	Javelot	33m00
120 pts	Triathlon	120 pts
16'49''00	Marche 3000m	17'10''00
4050 pts	Epreuves Combinées	3900 pts

STAGE NATIONAL HORIZON : Vacances de la Toussaint – CREPS de REIMS

Stage d'entraînement, suivi médical, informations sur le Haut Niveau.

Sélection fédérale des athlètes à très fort potentiel (effectif environ 40 sur l'ensemble du territoire).

Inscription à l'Examen FEDERAL Jeune Juge

Les dates d'examen de jeunes juge fédéral sont prévues :

- lors de la finale nationale de l'équip'Athlé « Daniel BOURDON »
- et lors des pointes d'or nationales « Colette BESSON »

Toutes les demandes d'engagement à ces examens dont le prérequis est d'être qualifié Jeune Juge REGIONAL devront être communiquées :

- pour l'examen lors de l'Equip'athlé : au plus tard le
- Pour l'examen lors des pointes d'or : au plus tard le 30 juin 2023.

Candidature à l'examen de "Jeune Juge FEDERAL"

Pré requis Obligatoire : *Obtention de la qualification de Jeune Juge Régional*

Diplôme validé par le Comité :

le :

Date limite d'inscription : une semaine avant la date de l'examen.

Bulletin d'inscription à envoyer au format PDF par mail à : Formation@lapaca.fr

NOM:	PRENOM :	
NE(E) LE:		
Genre : Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/> (Mettre une croix le genre physique du candidat)	
CLUB :	N° de licence :	
TUTEUR : Nom :	Prénom :	Licence :
Qualification du Tuteur :		
Email Club :		
Email Candidat :		
ADRESSE (en cas d'absence de moyen de communication informatique) :		
Date de l'examen écrit choisie : (Entourer la compétition choisie)		
➤ Equip'athlé		
➤ Pointes d'or nationales		
Je me déclare candidat à l'examen pour la qualification de Jeune Juge :		
Fédéral Starter <input type="checkbox"/>	Fédéral Chrono (Elec + Manuel) <input type="checkbox"/>	
➤ Fédéral sauts <input type="checkbox"/>	Fédéral lancers <input type="checkbox"/>	
➤ Fédéral courses <input type="checkbox"/>		

Fait à :

Le :

Signatures du candidat
et parental :

Cachet ou signature avec nom/prénom du président du club :

Examens et sélections des Jeunes juges régionaux

Candidature à l'examen de "Jeune Juge Régional"

Pré requis Obligatoire : *Obtention de la qualification de Jeune Juge Départemental*

Diplôme validé par le Comité : le :

Date limite d'inscription : **une semaine avant la date de l'examen.**

A noter que le tuteur est responsable de la formation du jeune juge. Le tuteur doit être diplômé comme Juge (anciennement régional) au minimum et de qualification correspondante à la candidature du jeune juge.

NOM:	PRENOM :		
NE(E) LE:			
Genre :	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>	(Mettre une croix le genre physique du candidat)
CLUB :	N° de licence :		
TUTEUR : Nom :	Prénom :	Licence :	
Qualification du Tuteur :			
Email Club :			
Email Candidat :			
ADRESSE (en cas d'absence de moyen de communication informatique) :			
Date de l'examen écrit choisie : (écrire une des dates)			
➤ Régionaux Minimes en salle			
➤ Equip'Athle printanier			

Je me déclare candidat à l'examen pour la qualification de Jeune Juge :

- Régional Starter Régional Chrono (Elec + Manuel)
- Régional sauts Régional lancers
- Régional courses

Fait à :

Le :

Signatures du candidat
et parental :

Cachet ou signature avec nom/prénom
du président du club :

Bulletin d'inscription à envoyer par mail à : Formation@lapaca.fr

Ou par la poste : Ligue d'athlétisme Provence Alpes Côte d'Azur - Maison Régionale des Sports, Immeuble Estérel
GALLERY - 809, Bvd des Ecureuils - 06210 MANDELIEU

Sélection des Jeunes Juges Minimales pour la Coupe de France

Dans le cadre de la Coupe de France des ligues minimales 2021, prévue le mercredi 14 juillet à Saint-Etienne, la commission régionale des jeunes qui encadrera cette manifestation avec un rassemblement prévu le lundi 12 juillet pour ce déplacement, engage une sélection de 4 jeunes juges, avec les athlètes de la région qualifiés pour cette compétition.

Les critères de sélection pour ces jeunes juges sont :

1. Faire une demande écrite de candidature à cette sélection, co-signée par les parents (ou tuteur) et le président du club.
2. Avoir une qualification de jeune juge régional ou Fédéral.
3. La note qui a été obtenue à l'examen écrit de Jeune Juge Régional. (Action interne CRJ/COT)
4. Les rapports écrits qui ont été dûment établis par des chefs-juges sur le comportement lors des épreuves pratiques (Copies à communiquer par mail par le club ou le jeune juge à l'adresse : crj@lapaca.fr)
5. Communiquer la liste des compétitions, en précisant les lieux et dates, de participation en tant que jeune juge dans des compétitions officielles, meetings ou championnats avec déclaration comme juge dans LOGICA.

Lors des championnats de France, les jeunes juges sélectionnés devraient pouvoir passer une qualification de Jeune Juge Fédéral.

A tous les candidats jeunes juges : A vos marques, Prêts, Partez !

Déclaration préalable de participation à la sélection de jeune juge :

Je soussigné, Mme/Mr :

demeurant :

accepte que mon enfant (Prénom + NOM) :

Né(e) le :

Licencié(e) au club de :

avec le N° de Licence (de l'enfant) :

Participe, en vue de la Coupe de France des ligues minimales 2021, à la sélection de Jeune Juge régional minimales de la ligue « Région Sud ».

Signature du responsable Légal :

Cachet du club et Signature du président :

Déclaration de la qualification de Jeune Juge Régional ou Fédéral

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Licence :

Qualification obtenue : (Sélectionner 1 ou 2, entourer la qualification obtenue)

1) Jeune Juge Régional

2) Jeune Juge Fédéral

Version du : 25 mai 2023

Date de l'examen écrit :

Lieu de l'examen écrit :

Challenge Benjamins Minimes Ligue Région Sud

Dans le cadre de l'aide au développement des catégories benjamines et minimes, la Ligue met en place un challenge en lien avec la participation et le niveau des performances sur la saison 2022 2023.

Le principe est volontairement simple pour ne pas surcharger des calendriers départementaux et régionaux déjà très fournis.

Trois divisions de clubs ont été mises en place en fonction du nombre de benjamins minimes licenciés. Seuls les clubs ayant 25 licenciés ou plus peuvent participer au challenge.

Le classement sera fait en divisant le nombre total de points marqués en fin de saison sur les quatre catégories (benjamins minimes garçons et filles) par le nombre de licenciés au 31 Aout 2023.

En cas d'exæquo les clubs seront départagés au bénéfice du plus grand nombre de licenciés dans ces catégories.

La Ligue Région Sud attribuera des récompenses aux trois premiers clubs de chaque division d'après le barème suivant

1^{er} 500 euros 2^{ème} 300 euros 3^{ème} 200 euros

Les récompenses seront attribuées au club maitre en cas d'entente

Ci-dessous la composition des divisions fixée le 23 février 2023

ETAT DU NOMBRE DE LICENCIES (PAR CLUB)

	BE			MI					
	F	M	Total	F	M	Total			
PCA 006013 NICE COTE D'AZUR ATHLETISME *	48	49	97	68	33	101	198	D 1	
PCA 013115 S/L AIX ATHLE PROVENCE	43	33	76	48	21	69	145		
PCA 013034 SCO STE-MARGUERITE MARSEILLE*	23	26	49	23	20	43	92		
PCA 006009 S/L ESPERANCE ANTIBES	35	22	57	16	12	28	85		
PCA 084005 S/L US LE PONTET A.	21	17	38	26	17	43	81		
PCA 013018 S/L ATHLETIC CLUB SALONNAIS	13	26	39	19	19	38	77		
PCA 083021 DRAGUIGNAN UC	23	25	48	17	12	29	77		
PCA 006006 AC CANNES	19	23	42	15	15	30	72		
PCA 013019 MARTIGUES SPORTS ATHLE	20	21	41	22	8	30	71		
PCA 013099 S/L STADE MARSEILLAIS U. C.	19	21	40	19	9	28	68		
PCA 084015 AS CAVAILLON	17	16	33	16	17	33	66		
PCA 013028 UAVH AUBAGNE*	20	14	34	18	13	31	65		
PCA 084003 BC L'ISLE-SUR-SORGUE	17	13	30	19	14	33	63		
PCA 083039 A SIX FOURS	18	14	32	21	10	31	63		
PCA 013081 S/L AC MIRAMAS	22	9	31	17	11	28	59		D 2
PCA 006025 US CAGNES	10	21	31	19	8	27	58		
PCA 084009 UA CARPENTRAS	20	14	34	19	5	24	58		
PCA 013128 STADIUM CLUB MARIGNANAIS	13	14	27	21	6	27	54		
PCA 013023 S/L OLYMPIQUE DE MARSEILLE ATHLE	10	5	15	18	19	37	52		
PCA 083012 TOULON EC	9	14	23	15	14	29	52		

Version du : 25 mai 2023

PCA 084030	S/L ATHLE PERTUIS SUD LUBERON	11	18	29	14	9	23	52
PCA 013015	S/L ISTRES SPORTS	13	7	20	17	13	30	50
PCA 083018	AJS LA GARDE	14	12	26	13	11	24	50
PCA 083056	E PAYS FAYENCE ATHLETISME	15	8	23	19	7	26	49
PCA 004006	EP MANOSQUE ATHLETISME	19	6	25	13	11	24	49
PCA 084041	ASVA VILLENEUVE-LES-AVIGNON	10	12	22	19	6	25	47
PCA 083013	USAM TOULON	14	9	23	15	9	24	47
PCA 084004	S/L CAS AVIGNON	12	11	23	15	9	24	47

PCA 005004	GAP HAUTES ALPES ATHLETISME*	17	12	29	9	8	17	46
PCA 006055	AC VALBONNE	11	7	18	17	8	25	43
PCA 083001	AMSL FREJUS ATHLETISME	12	9	21	6	11	17	38
PCA 013114	S/L PELICAN ATHLETISME	7	11	18	11	8	19	37
PCA 013112	VITROLLES SPORT ATHLETISME	6	9	15	10	10	20	35
PCA 084010	U.A. ORANGE HAUT VAUCLUSE	5	7	12	16	5	21	33
PCA 083022	S/L AS BEAUSSETANNE	6	5	11	6	13	19	30
PCA 004004	AC DIGNE	7	5	12	11	7	18	30
PCA 006054	AS MONACO	4	4	8	14	6	20	28
PCA 083061	A VALLEE DU GAPEAU	6	3	9	11	8	19	28
PCA 083007	CS BRIGNOLES	6	6	12	9	7	16	28
PCA 013008	ACP MARSEILLE	8	5	13	5	10	15	28
PCA 006069	COURIR PAYS DE GRASSE	5	7	12	9	6	15	27
				1198			1180	

D 3

Annexe : les tables de cotations

Table de cotation benjamine ici :

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/pointjeunes_bef.pdf

Table de cotation benjamin ici :

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/pointjeunes_bem.pdf

Table de cotation minime fille ici :

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/pointjeunes_mif.pdf

Table de cotation minime garçon ici :

https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docffa/pointjeunes_mim.pdf